



PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE III Octobre 2020-avril 2023

INTRODUCTION

Dans le cadre du mandat actuel du groupe «Diversité Europe» (groupe III), il a été décidé de se concentrer sur le thème de la *pauvreté* et sur le *rôle des organisations de la société civile et des initiatives citoyennes dans la lutte contre ce phénomène*. L'objectif du programme de travail du groupe III pour cette période est de contribuer à rendre les communautés locales plus **durables, résilientes, équitables, productives et socialement justes**, tout en maintenant au niveau le plus élevé *la gouvernance démocratique, le respect des droits et de l'état de droit*. La **société civile européenne** et le **CESE** en particulier ont un rôle crucial à jouer dans ce processus; il importe de «ne laisser personne de côté» et d'assurer le «changement en construisant» et non en réaction aux circonstances, comme l'a demandé la présidente de la Commission européenne dans son discours sur l'état de l'Union de 2020.

L'étude commandée par le groupe III, intitulée «**La réaction des organisations de la société civile face à la pandémie de COVID-19 et aux mesures restrictives adoptées en conséquence en Europe**», constituera le point de départ du programme de travail du groupe pour cette période.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Mesurer l'impact de la COVID-19 sur les sociétés européennes

Le nouveau mandat du CESE coïncide avec une période d'**incertitude socio-économique accrue** et de **changements constants**. Au niveau mondial et européen, la lutte contre la pandémie de COVID-19 est devenue l'objectif politique primordial, alors que, dans le même temps, les **niveaux de pauvreté ont augmenté de manière exponentielle**. Au sein des États membres de l'UE, la pandémie a eu une incidence sur *tous* les aspects de la vie des citoyens. De nombreuses priorités sont passées à l'arrière-plan au profit de la lutte contre le coronavirus: **l'intégration européenne, l'emploi et l'économie, les droits démocratiques, la rétrécissement de l'espace civique** et même **le respect de l'état de droit**.

Il ne fait aucun doute que les niveaux de pauvreté déjà présents sont devenus plus aigus, notamment parmi les **groupes sociaux** les plus **vulnérables**. Les **travailleurs indépendants, les microentreprises et les PME** sont confrontés à des niveaux croissants de **précarité, voire de pauvreté**, tandis que les consommateurs ont vu leurs **droits remis en cause** par la pandémie. Les taux de **violence domestique et de maltraitance des enfants** ont augmenté, tandis que la pandémie touchait très durement les **femmes, les personnes âgées** et les **jeunes** en particulier. Selon des données récentes d'ONU Femmes, la COVID-19 a annulé 25 années de progrès en matière d'**égalité entre les femmes et les hommes**. Dans le cas des **personnes âgées**, la pandémie a soulevé de sérieuses questions sur **la qualité des soins qui leur sont prodigués** et sur les possibilités qu'ils ont de jouer **leur rôle dans nos sociétés sur un**

pied d'égalité. En outre, les **jeunes** ont été touchés de manière disproportionnée par les **pertes d'emplois** et la **détérioration de la santé mentale**.

Parallèlement, de **nouvelles formes de pauvreté et d'inégalité** sont apparues, telles que la **pauvreté numérique** et l'**inégalité d'accès aux systèmes de santé**. Les problèmes déjà présents ont été éclipsés par la COVID-19. Il s'agit par exemple de l'**urgence climatique, de la perte de biodiversité, de l'asile et de la migration**, de la mise en œuvre du **socle européen des droits sociaux** et même du **Brexit**. Au cours de cette période, les divergences politiques entre les États membres en ce qui concerne le **respect de l'état de droit** se sont également aggravées.

Le **CESE** doit également relever d'autres défis, notamment le **rétablissement et la reconstruction de sa réputation** et la démonstration de son rôle capital d'influenceur dans l'élaboration des politiques européennes. Le **groupe III** a un rôle direct à jouer dans ce processus et dans l'affirmation d'un **environnement de travail collaboratif et constructif**, au sein du groupe et du Comité.

Saisir les occasions

Néanmoins, un certain nombre d'**initiatives positives** ont été **prises récemment** au niveau européen. L'UE a été encouragée à agir en faveur de la **mutualisation de la dette** (Fonds de relance de l'UE), de l'**Union européenne de la santé** (EU4Health) et de propositions en vue d'un **nouveau pacte pour la migration et l'asile**. Des progrès ont également été accomplis dans la mise en œuvre du **socle européen des droits sociaux**, grâce à des propositions en faveur d'une **garantie pour l'enfance** et de **salaires minimums adéquats**. En outre, de nouvelles initiatives importantes, telles que la «**stratégie européenne 2021-2030 en faveur des droits des personnes handicapées**» et le «**plan d'action européen en faveur de l'économie sociale**», seront adoptées en 2021. Ce qui précède offre au groupe «Diversité Europe» l'**occasion d'aligner son programme de travail** et ses priorités sur les priorités de l'UE dans son ensemble.

Au niveau du CESE, les **principales priorités** adoptées par la présidente Christa Schweng sont pertinentes. Il s'agit notamment de «la relance après la pandémie», de «la transition vers une Europe plus verte et davantage numérisée» et d'«une Europe qui prospère sur le plan économique» sur la base de «valeurs européennes communes», etc. Ces priorités sont **parfaitement complémentaires** de celles du **groupe III**.

PRIORITÉS DU GROUPE «DIVERSITÉ EUROPE»

Dans ce contexte difficile et dans le cadre du thème général de la **pauvreté** et du **rôle des organisations de la société civile dans la lutte contre ce phénomène**, le groupe III s'efforcera d'adopter un programme de travail qui **unit le groupe, s'appuie sur les travaux antérieurs** et qui:

1. **reflète les objectifs plus larges du CESE consistant à moderniser ses méthodes de travail, à réparer et à reconstruire sa réputation et à toucher davantage les organisations de la société civile extérieures**. Le groupe «Diversité Europe» s'efforcera de proposer de nouvelles initiatives et de jouer un rôle de chef de file au sein du Comité dans certains domaines politiques. Le groupe établira des partenariats avec des organisations de la société civile extérieures et s'appliquera à démontrer la valeur ajoutée du CESE pour les institutions européennes;

2. **analyse l'impact de la COVID-19 sur la vie des citoyens européens**, notamment sur la démocratie, l'état de droit, les droits fondamentaux et les droits de l'homme, ainsi que sur l'équilibre entre les droits; étudie l'incidence de la COVID-19 sur l'intégration européenne, les systèmes de santé européens, l'emploi, l'économie, les femmes, les jeunes et les personnes âgées, ainsi que sur les citoyens les plus vulnérables, notamment les personnes handicapées et les minorités comme les Roms;
3. **trouve des solutions grâce aux transitions écologique et numérique**, en mettant l'accent sur les objectifs de développement durable, les transitions justes et tous les aspects du pacte vert. Le principe central devrait être que le pacte vert, les transitions écologique et numérique, ainsi que les efforts visant à lutter contre l'urgence climatique et la perte de biodiversité, offrent de *nouvelles possibilités* à tous les acteurs, depuis les agriculteurs jusqu'aux défenseurs de l'environnement et aux consommateurs. Le groupe III mettra ces priorités à profit pour promouvoir un développement socio-économique et régional durable, la neutralité climatique à l'horizon 2050 et la réduction de la précarité, notamment la lutte contre la pauvreté numérique, énergétique et dans les zones rurales;
4. **réfléchit à l'espace civique post-COVID-19 et au type de sociétés et d'économies que nous voulons développer**. Il s'agit notamment de veiller à ce que les restrictions actuelles des droits ne se poursuivent *pas* après la COVID-19, de stimuler une croissance économique durable, de soutenir la démarche consistant à «aller au-delà du PIB» et la diversité des formes d'entreprises (par exemple, les microentreprises et petites entreprises, l'économie sociale, les professions libérales et les travailleurs indépendants);
5. **renforce les capacités de la société civile afin de développer la participation, l'innovation, l'autonomie et la résilience des communautés**. Cet objectif pourrait être atteint grâce aux travaux des catégories et au groupe III, en consolidant les partenariats existants avec la société civile, en développant activement de nouveaux partenariats (par exemple avec la jeunesse européenne) et en associant davantage les organisations extérieures de la société civile aux travaux du groupe et du CESE. Le renforcement des capacités et le soutien à l'octroi de financements adéquats à la société civile seront essentiels dans l'Europe de l'après-COVID-19. De même, la participation à des initiatives en compagnie d'organisations locales de la société civile, par exemple en matière de lutte contre les fausses informations concernant les vaccins contre la COVID-19, constituera un élément important de ce processus. Enfin, le groupe «Diversité Europe» sensibilisera au rôle clé que jouent les *activités menées par les citoyens* dans la formation des sociétés européennes. Le groupe pourrait être guidé par la devise «Rien pour nous sans nous!»

Les **instruments** de mise en œuvre de ces priorités seront multiples, par exemple:

- ✓ les études initiées par le groupe III;
- ✓ les séminaires et conférences;
- ✓ les avis d'initiative du groupe III;
- ✓ une stratégie de communication étendue et ciblée;
- ✓ des programmes de sensibilisation pour établir des relations avec les organisations extérieures de la société civile;
- ✓ des activités «*Going local*» dans les zones rurales et urbaines (en distanciel et/ou en présentiel);

- ✓ la poursuite du soutien aux catégories du CESE gérées par le groupe III;
- ✓ l'encouragement et le soutien à une intensification des échanges et du dialogue entre les différents secteurs du groupe III, par exemple entre les catégories et le groupe III.

ACTIVITÉS (à revoir régulièrement en fonction des priorités du groupe)

- ✓ Publier une étude commandée par le groupe III sur «**La réaction des organisations de la société civile face à la pandémie de COVID-19 et aux mesures restrictives adoptées en conséquence en Europe**» (janvier 2021);
- ✓ organiser une **conférence** du groupe III sur le thème de l'étude de la COVID-19 (premier trimestre de 2021);
- ✓ publier l'étude commandée par le groupe III intitulée «**Nouvelles tendances en matière de développement du volontariat dans l'Union européenne**» (deuxième semestre 2021);
- ✓ organiser une conférence du groupe III à Varsovie (Pologne) sur le thème «**Le rôle du volontariat dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies – Dix ans après l'Année européenne du volontariat**» (*avec présentation de l'étude intermédiaire du groupe III sur le volontariat*) (date à confirmer. La conférence mettra également en lumière les grandes valeurs européennes et la manière dont elles peuvent être utilisées pour faire en sorte que la société civile puisse participer à leur affirmation à tous les niveaux;
- ✓ organiser des **conférences du groupe dans les pays assurant la présidence du Conseil de l'UE**;
- ✓ proposer un avis d'initiative sur «**Un nouveau modèle de soins pour les personnes âgées: tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19**»;
- ✓ soutenir activement au sein du Comité la prise en considération des thèmes sur lesquels le groupe III a joué ou peut jouer un rôle moteur, par exemple **l'économie sociale, le handicap, les personnes âgées, le secteur associatif**; Un débat thématique sur la stratégie européenne en faveur des droits des personnes handicapées lors de la session plénière du CESE a déjà été demandé;
- ✓ promouvoir les positions du groupe III au sein des organes compétents du CESE, notamment le sous-comité sur **la relance et la reconstruction après la COVID-19** et le groupe ad hoc sur la **conférence sur l'avenir de l'Europe** (CFoE).
